

Le *travailleur alpin*

Résister, vivre ensemble autrement

n°316 • décembre 2021
3€



LAÏCITÉ. POURQUOI ELLE EST GARANTE DE NOS LIBERTÉS

NOTRE DOSSIER > P.10 À 13

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES.

Pierre Labriet en campagne dans la deuxième circonscription de l'Isère.

 P.4

SYNDICALISME.

À Grenoble, la CGT lance des apéros-débats à la bourse du travail.

 P.6

CLINIQUE MUTUALISTE.

Un an après la vente au privé, la contestation se poursuit sur le terrain judiciaire.

 P.8

LA BATAILLE DES IDÉES À DROITE





Sommaire

n°316 • décembre 2021

DOSSIER

Laïcité, que veut dire le mot aujourd'hui? Un principe, une valeur? Sphère publique, sphère privée? La place des religions dans notre société? La parole à des militants... qui prennent la question dans la pratique et par tous les bouts.

10 à 13

MÉMOIRE

Le 30 novembre 1940 a eu lieu une vague d'arrestation de communistes, à Bourgoin notamment. Il furent internés au fort Barraux, en vallée du Grésivaudan.

5

SOLIDARITÉ

Réfugiés bosniaques et aides à domicile, Mirsad et Nasiha sont menacés d'expulsion.

9

SCIENCES

Pourquoi la fin du pétrole est proche...

14



DR



Luc Renaud



Jean-Claude Lamarche

ÉDITO

« TIENS, CENT BALLEES ET TAIS-TOI ! »?

Le travail trop souvent qualifié de « marché », est un droit essentiel où chacun doit pouvoir trouver « du sens » et sa place dans la société. Il n'est pas un coût mais la richesse du pays et tout son potentiel de savoir-faire. Il devrait permettre à chacun.e de vivre dignement. Et pourtant, les salaires stagnent alors que les profits explosent. Ce n'est pas le chèque de 100 euros de retard. Raison pour laquelle les luttes se multiplient un peu partout pour le pouvoir d'achat, contre les fermetures d'entreprises, contre les licenciements, souvent avec le soutien résolu des communistes.

En même temps, jamais les services publics, seuls à même d'assurer à tous l'accès aux biens communs essentiels, logement, énergie, santé, n'ont fait l'objet de tant d'attaques et sont massivement livrés aux entreprises du CAC 40 et aux fonds vautours !

Comme l'affirme notre candidat à la présidentielle, Fabien Roussel, « *il faut augmenter les salaires, les pensions et baisser les factures* ».

DANIELLE BERTHOLLET

MEMBRE DE L'EXÉCUTIF
DE LA FÉDÉRATION DU PCF DE L'ISÈRE



À LIRE SUR :

TRAVAILLEUR-ALPIN.FR

POLITIQUE. Les communistes ont choisi leurs chefs de file dans les circonscriptions de l'Isère • Fontaine. Quand la ville liquide la MJC Mandela **SOCIAL.** CEA. Grève dans les salles blanches **SOCIÉTÉ.** Une rue Pierre Lami à Saint-Martin-d'Hères • La disparition de Jacques Maisonnat **SOLIDARITÉS** Les dix heures pour la Palestine • Deux figures de la résistance kurde à Saint-Martin-d'Hères... et de nombreux autres articles



DR

Mensuel édité par la fédération de l'Isère du PCF, créé en 1928

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jérémie Giono • **DIRECTRICE :** Simone Torres • **RÉDACTEUR EN CHEF :** Luc Renaud • **RÉDACTION :** Max Blanchard, Marion Bottard, Pierre-Jean Crespeau, Claudine Didier, Didier Gosselin, Régine Hausermann, Sylvestre Huet, Claudine Kahane, Jean-Claude Lamarche, Gérard Lauthier, Jérémie Loizzo, François Perez, Jean Rabaté, Luc Renaud, Édouard Schoene, Jean-Paul Steff, Simone Torres, Van Meer, Louis Zaranski • **SITE INTERNET :** travailleur-alpin.fr • **JEUX :** Van Meer • **MAQUETTE & MISE EN PAGE :** www.ram-one.com, Van Meer, Luc Renaud • **COMMISSION PARITAIRE :** 0905 P1 1377 ISSN 1247-6153 • **PUBLICITÉ :** Tél. 04 76 87 70 61 • **IMPRESSION :** RC Grenoble 56b 161 • **PRIX :** 3,00€ • **CONTACT :** tél. 04 76 87 70 61, télécopie 04 76 87 86 79, courriel redaction@travailleur-alpin.fr • **PHOTO DE COUVERTURE :** DR

@LeTravailleuralpin

sur Youtube

@journal_LeTA



Transport, Pierre Labriet met des propositions en débat

LUC RENAUD

Législative. Chef de file des communistes dans la deuxième circonscription, Pierre Labriet a engagé une série de rencontres citoyennes.

« **C**’était toute ma vie, ici ». Pierre Labriet écoute. Il entend le récit de l’ancien propriétaire d’une maison, aujourd’hui murée. Celui-ci a dû la vendre, un crève-cœur, dans l’intérêt supposé de la collectivité : c’est que la déviation du Péage-de-Vizille devait passer par là. Un projet de 2011 qui, aujourd’hui, reste bloqué à l’étage « oubliettes ». Reste une maison aveugle.

LA DÉVIATION DU PÉAGE – le feu tricolore du Péage, aussi –, c’est l’un des dossiers, nombreux, évoqué lors du déplacement de Pierre Labriet. Il était accompagné de Bernard Ughetto et Angélique Hermitte, conseillers municipaux de Vizille.

VIZILLE OÙ LA DIFFICULTÉ des transports vient inévitablement sur la table. « *Nous sommes une ville dortoir* », constatait une Vizilloise. Alors, pour aller travailler, il faut prendre sa voiture. « *Nous menons bataille depuis longtemps pour le tram-train* », expliquait Bernard Ughetto. Ce qui implique un engagement de l’État. « *Le tram-train à Vizille, le RER à la grenobloise, le prolongement du tram D à Saint-Martin-d’Hères, cela impose un engagement de l’Etat pour financer des investissements nécessaires à la fois pour améliorer notre quotidien et lutter*



Au Péage-de-Vizille, Pierre Labriet et Bernard Ughetto-Monfrin, là où devait passer la déviation.

contre le réchauffement climatique », soulignait Pierre Labriet. Parmi ses propositions, celle du relèvement du versement transport des entreprises au niveau de celui de la région parisienne et un programme national d’investissement pour les déplacements propres.

AUTRE SUJET SUR LA TABLE, celui de l’industrie – « *une chance à défendre dans le Sud-grenoblois* ». Toujours en partant

« Des investissements nécessaires pour améliorer notre quotidien et lutter contre le réchauffement climatique »

des « embarras de circulation ». C’est que le bouchon peut remonter jusque dans la rampe de Laffrey. Bouchon créé par les feux de l’autopont de Jarrie, qui empêche les voitures de stationner au droit de l’usine – sauf les week-ends pour les skieurs. « *Dispositif unique en France,*

relevait Bernard Ughetto, *qui nous rend la vie impossible* ». Pierre Labriet notait tout l’intérêt de pouvoir s’appuyer sur un député capable d’interpeller la préfecture et les services de l’État. « *Assurer la sécurité est une évidence – la suppression des CHSCT est un scandale de ce point de vue – et les mesures prises doivent être en concertation avec les populations* », insistait Pierre Labriet. « *Aujourd’hui personne n’a expliqué à qui-conque le fonctionnement réel de ce feu; même pas ça. Il faut un dialogue pour trouver une solution moins pénalisante, ce dont se moque le député sortant, je le note au passage.* » Et d’y voir, par ailleurs, une raison supplémentaire pour développer le train.

Où l’on a encore parlé emploi, métropole, gestion des déchets, formation, lutte contre la fraude fiscale, Covid... une matinée bien remplie. ★



Ces « indésirables », nos héros

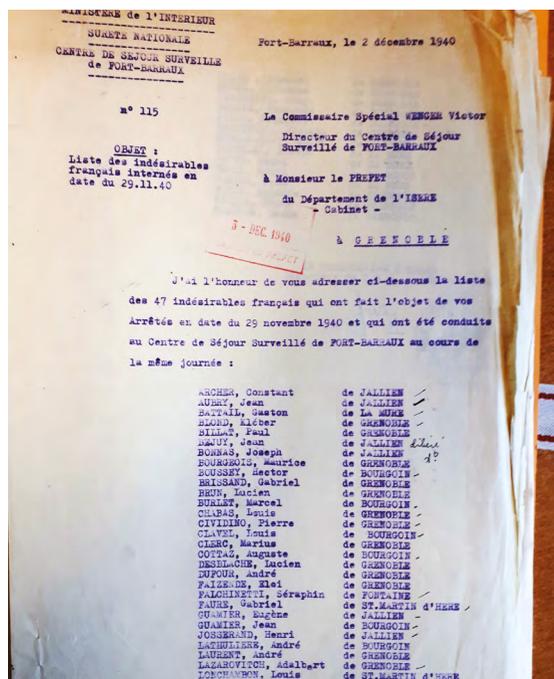
DIDIER GOSSELIN

Alors que l'extrême-droite distille dans les médias un discours révisionniste haineux envers la résistance communiste, un retour sur cette période historique s'impose...

Le 29 novembre 1940 a lieu la troisième vague d'arrestations de militants communistes isérois. Elle s'appuie sur le décret du 18 novembre 1939 « relatif aux mesures à prendre à l'égard des individus dangereux pour la défense nationale et la sécurité publique ».

2 décembre 1940. Le directeur du centre de séjour surveillé du fort Barraux transmet au préfet la liste des 47 « indésirables français » arrêtés le 30 novembre. C'est la direction iséroise du PCF qui est visée, ainsi que les militants qui, depuis 1939, et malgré l'interdiction du parti, maintiennent à travers leurs tracts clandestins une ligne antifasciste, et prônent la lutte contre l'hitlérisme même si le PCF a approuvé le pacte germano-soviétique.

Au fort Barraux, les militants communistes s'orga-



Le centre de séjour surveillé du fort Barraux (Grésivaudan) a été l'un des principaux centres d'internement des détenus politiques en zone Sud.

L'internement au fort Barraux

Dans une circulaire du 14 décembre 1939, le ministre de l'Intérieur Albert Sarraut rappelle les « précautions à prendre à l'égard des individus qu'aucune condamnation antérieure ou aucune activité notoirement exercée en marge du droit commun ne marque d'un stigmat visible et précis. Pour les individus de cette catégorie, il reste entendu, dans le cadre des principes plus haut fixés, que l'une ou l'autre des mesures prévues par le décret du 18 novembre ne peut leur être appliquée qu'autant qu'il sera bien établi aux yeux des préfets que leur action est dangereuse pour la sécurité publique ou la défense nationale. Ceci s'adresse notamment en premier chef, à tout ce qui se rattache à l'activité clandestine de l'ex-parti communiste ».

Environ 600 000 personnes ont été internées en France entre 1939 et 1945, hommes, femmes et enfants, dont 350 000 Espagnols dès 1939, des juifs et des opposants politiques dès octobre 1940, dont de nombreux communistes. La France a compté près de deux cents camps, dont celui de fort Barraux. Le plus important fut celui de Gurs, dans les Pyrénées-Atlantiques avec près de 60 000 internés. Entre 1940 et 1944, plus de 75 000 juifs furent déportés depuis la France par les soins de la police française, et sur la demande insistante de Vichy en ce qui concerne les enfants. Sur ces 75 000 déportés, 3 % ont survécu.

nisent, recrutent et font campagne pour empêcher de signer toute déclaration de loyalisme au maréchal proposée par la direction du centre.

Sur les 81 internés recensés par Arthémise Vizios dans son document *Ceux de Barraux*, on compte cinq évadés, quarante libérés, seize transférés dans d'autres camps, quatorze déportés en Afrique-du-Nord et six en Allemagne, sans qu'on sache comment Vichy prend de telles décisions. Pierre Fugain donne une explication dans ce même document. Ces camps, dit-il, se sont révélés être de « véritables pépinières » où « se sont formés la plupart des cadres de la Résistance. Ce sont ces exilés de l'intérieur, déclarés dangereux pour la défense nationale, qui allaient, tels nos camarades Billat et Perinetti, à la tête du Front national de libération et des bataillons F.T.P., se battre aux premiers rangs pour la défense de la nation ».

Le gouvernement de Vichy recourut notamment à la déportation en Afrique-du-Nord pour casser cette résistance. Ce fut le cas pour Henri Vizios qui rejoindra plus tard les Forces libres d'Alger et participera au débarquement. Nombre de ces combattants communistes contribueront après la Libération à la mise en œuvre du programme *Les jours heureux* du Conseil national de la Résistance.



30

personnes et un peu plus ont participé à ce premier apéro débat. Une dizaine de syndiqués CGT dans la métallurgie, une dizaine d'agents des fonctions publiques, une dizaine de syndiqués de diverses branches comme le BTP ou encore des retraités.

Intergénérationnel

Au delà des chiffres, ce qui a été apprécié de tous, c'est de pouvoir se rencontrer et d'échanger, notamment entre différentes générations de militants.

De jeunes syndiqués aux côtés de militants plus expérimentés, pour certains retraités, a été l'une des vraies richesses de cette soirée, un vrai partage d'expériences.

Interprofessionnel

Intergénérationnel et inter-professionnel c'est peut être bien là que réside le succès de ces rendez-vous militants.

Comme nous le résumait Laurent, « *tu vois des gens qui viennent de tous horizons, avec des idées et pratiques différentes et c'est ça qui est vachement intéressant !* »

Handicap

La question du handicap et des batailles syndicales qui peuvent en découler a émergé au cours de la soirée.

Un thème qui pourrait être à l'ordre du jour du prochain apéro-débat du syndicat, et personne ne doute que les échanges permettront d'élaborer de réelles pistes d'action pour réduire et combattre les inégalités de ce point de vue.



Un moment de détente et de rencontres... sans oublier la réflexion.

Les apéros débats CGT; saison 1, épisode 1

JÉRÉMY LOIZZO

Premier apéro débat, ce 19 novembre, à la bourse du travail. Promis, il y en aura d'autres.

Une soirée sympa, bien sûr. Mais pas que. Comme nous le dit Laurent, agent de la fonction publique au campus, les enjeux sont multiples.

L'idée a germé à partir d'une réflexion sur... la formation syndicale. L'ambition, partagée par Laurent et Thibault, de l'union locale CGT de Grenoble, c'était que les adhérents du syndicat puissent bénéficier de formation sans que cela ne soit des moments « *où un camarade fait un cours aux autres qui écoutent* ». Il fallait du participatif et de la dynamique.

La formule de l'apéro débat s'est imposée : permettre aux adhérents de la CGT de se rencontrer, d'échanger sur ce que vivent les salariés, se former dans les débats... et tout simplement permettre aux syndiqués de pousser plus facilement la porte de la bourse du travail.

De ce point de vue, cette

Tout l'intérêt de l'échange interpro

première a sans nul doute été une réussite.

Avec des questions débattues aussi simples que fondamentales. « *Qu'est ce que la CGT aujourd'hui ?* », « *Que devrait être la CGT ?* » ou en-

core « *Comment devrait-elle être ?* »

Le débat a montré que rien n'est évident, rien ne coule de source. Mais aussi que rien ne remplace le partage d'expériences, la confrontation de situations diverses, de dispositions mises en œuvre pour aller vers davantage de salariés, développer la syndicalisation...

Et donc tout l'intérêt et la richesse de l'échange interprofessionnel, par delà les impératifs – et les contraintes – du quotidien.

De telles soirées « *ça re-booste, ça donne la patate !* » comme nous le confiait Laurent à l'issue de cette première. « *C'est clair, on va le refaire !* » Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour après les fêtes, dès janvier 2022, toujours à la bourse du travail. ★

« L'accueil local est primordial »

CLAUDINE KAHANE

Loi sur la maltraitance animale, record d'abandons... les animaux font souvent la une de l'actualité ces derniers mois.

Comme ailleurs, après un été 2020 calme, une hausse record d'abandons a été constatée en 2021. Plus 30%. Gérard Lassiaz préside la SPA du Dauphiné (*). « Les causes en sont multiples, dit-il, mais toutes liées à la crise Covid : reprise des voyages de vacances, diminution du temps de télétravail, baisse de revenus, chômage et même, comme pour les saisonniers des stations de ski, nécessité de quitter la région. »

D'où la mission principale de l'association. « L'accueil des animaux abandonnés localement est primordial », indique Gérard Lassiaz. L'association envoie aussi des enquêteurs quand des maltraitances sont signalées.

De ce point de vue, le projet de loi sur la maltraitance animale représente selon lui « un gros progrès, mais qui présente une faille importante et incompréhensible en n'encadrant quasiment pas la vente d'animaux sur le web, alors que la vente en animalerie, qui s'appuie elle aussi largement sur des circuits non contrôlés d'animaux

Les animaux encaissent eux aussi la crise Covid



Claudine Kahane

Gérard Lassiaz, président de la SPA du Dauphiné.

en provenance d'Europe de l'Est, sera interdite. »

Promouvoir la responsabilité vis-à-vis des animaux domestiques et leur rôle social fait aussi partie des missions de l'association : elle mène, sur demande, des actions pédagogiques avec des établissements scolaires et accueille des jeunes en stage ; il lui arrive aussi d'intervenir avec des animaux, auprès de personnes isolées, par exemple en EPHAD.

Autre aspect abordé, celui du coût du soin et de l'entretien d'un animal de compagnie. La

SPA Dauphiné est consciente du problème. « À Grenoble, un dispensaire accueille les animaux de personnes en difficultés financières, mais il ne prend en charge que les petites interventions médicales ». Et Gérard Lassiaz le constate : « malheureusement, les animaux abandonnés sont souvent en mauvaise santé ». ★

(* L'association SPA du Dauphiné n'est pas une antenne de la Société protectrice des animaux, qui ne gère que 10% des quelque 500 refuges pour animaux en France et n'en a aucun proche de Grenoble.

Le refuge de la SPA du Dauphiné

Situé au Maupas dans la commune de Saint-Martin-d'Uriage, le refuge géré par cette association accueille chaque année quelque 800 animaux, essentiellement des chiens et des chats. Les salariés (au nombre de six) assurent les soins quotidiens ou mènent des enquêtes (cas de maltraitance signalés) mais ce sont les bénévoles (environ deux cents, qui font partie des quelque mille adhérents de l'association) qui nourrissent les animaux, promènent les chiens, câlinent les chats, nettoient le chenil et la chatterie, accueillent les visiteurs qui souhaitent procéder à une adoption (prise de rendez-vous nécessaire).



Claudine Kahane



Archives Luc Renaud

Après l'accord signé par la métropole, c'est le dossier de la vente qui revient sur le devant de la scène.

GHM, l'enjeu de la santé publique

ÉDOUARD SCHOENE

La vente de la clinique mutualiste au privé n'est pas encore réglée. Un accord sur la préemption, une décision de justice, d'autres à venir... explications

Fin octobre, la métro renonçait à exercer son droit de préemption sur les murs du groupe hospitalier mutualiste. Le 10 novembre, le juge des référés se déclarait incompétent pour remettre en cause la vente de la clinique mutualiste à un groupe privé, Doctgestio – devenu « Avec ».

Ça bouge sur le dossier. L'accord sur la préemption – révélé par *le Dauphiné li-*

béré et Place Gre'net, mais dont le contenu n'a pas été rendu public – a été passé avec l'acquéreur des murs, Icade, groupe immobilier filiale d'une société publique, la Caisse des dépôts et consignations. Il présente un intérêt : le loyer dû par l'activité de soins pour payer les bâtiments et leur entretien serait réduit. De 400 000 euros, selon M. Bensaïd, le très contesté homme d'affaires qui dirige Doctgestio.

Des questions demeurent. Où est la garantie que cette baisse du coût de fonctionnement bénéficiera effectivement aux soins et aux investissements nécessaires ? Qu'en sera-il des sommes accumulées pendant des années à coup de loyers trop chers ?

L'autre partie du dossier, c'est la vente de l'activité du groupe hospitalier à Doctgestio. Le tribunal judiciaire de Grenoble, saisi en référé, s'est prononcé le 10 novembre. Le juge a estimé que l'affaire était trop complexe pour ne pas être traitée par une audience au fond. Il a donc débouté les plaignants – les usagers du système de santé, les associations, les syndicats accompagnés par la métropole

**Une reprise
« sérieusement
contestable »**

de Grenoble et la ville de Grenoble – qui ont fait appel.

Fait rare, le premier vice-président du tribunal judiciaire a assorti son ordonnance d'un commentaire : « *les conditions actuelles de reprise de l'UMG-GHM par la société Doctgestio/Avec restent en l'état sérieusement contestables* », écrit-il. L'ordonnance note également que si le juge estime que l'affaire ne relève pas de la procédure des référés, cela ne signifie pas pour les plaignants « *l'absence de sérieux de leur argumentation au fond* ».

« *Nous rappelons que la clinique mutualiste constitue un maillon essentiel de l'offre de soin du territoire et nous défendons un service public de santé fort, accessible à toutes et tous, qui ne soit pas piloté par des intérêts privés et marchands, contraires à l'intérêt général, cœur du projet initial et historique des fondateurs du groupe hospitalier mutualiste* », écrivent les plaignants.

Le combat se poursuit. L'audience et le jugement sur le fond du dossier par le tribunal judiciaire sont très attendus. ★



Archives Edouard Schoene

Défendre l'intérêt collectif

Après la vente au groupe privé Doctgestio, il y a un an, le groupe communiste et apparenté de la métropole avait proposé « *que la Métro préempte les murs afin que la collectivité ait un levier pour peser sur l'avenir du GHM* ». Les élus constatent que ces craintes étaient justifiées, « *puisque les salariés du GHM font état d'une dégradation du service et des conditions de travail, avec des méthodes managériales dignes des entreprises privées les moins scrupuleuses* ». Cette menace de la préemption a permis l'aboutissement d'un accord, notamment avec la filiale de la Caisse des dépôts et consignations. Reste les décisions de justice à rendre sur le fond : le groupe des élus communistes souligne « *qu'il restera à l'offensive pour que la métropole use des moyens dont elle dispose pour défendre une activité d'intérêt collectif au GHM* ».

Mirsad, Nasiha et Martine

EDOUARD SCHOENE

Réfugiés bosniaques, Mirsad et Nasiha se dévouent depuis cinq ans au domicile de Martine Toulote. Ils sont sous la menace d'une expulsion.

Mirsad et Nasiha ont dû fuir leur pays, l'entité serbe de Bosnie-Herzégovine. Ils craignent aujourd'hui l'expulsion, après un refus administratif de leur accorder le statut de réfugiés. Au quotidien, ils assistent une militante connue à Grenoble, Martine Toulote, affaiblie par la maladie.

Nasiha raconte : « *notre pays, la Bosnie-Herzégovine, est très compliqué à vivre. Les bosniaques subissent une discrimination active.* »

Sept États sont nés de l'ex-Yougoslavie après 1991. En Bosnie-Herzégovine, la guerre a fait 100 à 250 000 morts auxquels s'ajoutent 2,4 millions de réfugiés et de personnes déplacées. La Bosnie-Herzégovine est frontalière avec la Croatie au nord, à l'ouest et au sud; la Serbie à l'est et le Monténégro au sud-sud-est. Une ségrégation est pratiquée entre les populations serbes et croates, séparées, même à l'école.

« **J'AI UN FILS NÉ EN 2009.** *Pour l'aider à vivre nous sommes partis en 2013. Je ne parlais pas français. Nous dormions à trois dans des parcs, dans des espaces associatifs. Nous avons rencontré Martine en 2016 qui nous a accueillis chez elle. Nous travaillons pour accompagner Martine; elle se déplace en chaise roulante. J'ai une formation supérieure. Nous vivions dans un village. On produisait framboises et cornichons. Mon mari était mécanicien.* »

Martine Toulote témoigne de l'investissement de Mirsad et Nasiha : « *je ne peux plus rien faire. S'ils n'étaient pas là, je ne pourrais pas vivre. Ils m'accompagnent, font les courses,*



Edouard Schoene

Mirsad et Nasiha entourent Martine Toulote.

les repas... »

Eux disent leur fierté : « *notre fils aîné veut tout faire pour construire notre avenir en France. Il a une grande maturité. Il nous soutient. Il aide beaucoup son frère. Il a des*

bonnes notes en français. »

HEUREUX DU LARGE ÉCHO reçu par la pétition qui demande leur titre exceptionnel de séjour (6 000 signatures en 24 heures, plus de 14 170 le 22 novembre) ils rêvent de pouvoir rester en France, y travailler et vivre, continuer à aider Martine.

Rappelons que les métiers de l'aide à domicile sont en tension et que Nasiha souhaite travailler pour l'aide à domicile des personnes âgées.

LA PÉTITION demande au préfet de « *délivrer à titre exceptionnel un titre de séjour humanitaire en reconnaissance du dévouement sans faille dont Mirsad et Nasiha font preuve depuis plus de cinq ans.* » ★

La pétition peut être signée sur <https://urlz.fr/gPSX>

En Bosnie Herzégovine

Ces derniers jours, l'ONU a renouvelé le mandat de la force internationale, pour garantir la paix et la sécurité. Les provocations sécessionnistes du leader nationaliste serbe-bosniaque, Miroslav Dodik, soutenu par la Russie, font craindre un retour de la guerre vingt ans après l'épouvantable conflit 92-95. L'accord « Dayton-Paris » définissait une unité territoriale Bosnie-Herzégovine où tous les habitants devaient vivre en sécurité.



*« La laïcité garantit la
capacité émancipatrice
d'une société démocratique »*



Le 9 décembre est un jour anniversaire. Celui de l'adoption de la loi sur la séparation des églises et de l'État, en 1905. Que l'on considère – un peu vite – comme le fondement de la laïcité à la française. Mais de quoi parle-t-on ? En ces temps où le concept est facilement mis à toutes les sauces, il fallait bien un dossier pour faire le point.

LUC RENAUD

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. » Article premier de la Constitution de la République française. « Ce texte et la loi de séparation des églises et de l'État sont les bases du fonctionnement de notre société », commente Éric Favey, président départemental et vice-président national de la Ligue de l'enseignement. Ce qui le conduit à constater que « la laïcité n'est pas une valeur, mais un principe, une philosophie politique ».

PRINCIPE QUI, POUR ÉRIC FAVEY, REPOSE SUR QUATRE FONDEMENTS. La liberté de conscience, tout d'abord, qu'assure la loi de 1905 sous la réserve d'un « trouble à l'ordre public ». « Il n'existe pas de distinction entre sphère publique ou privée, relève Éric Favey, l'expression de toutes les convictions est assurée sans restrictions, si ce n'est l'ordre public ». Le deuxième point est l'égalité des droits. « L'égalité, qui figure au frontispice de nos mairies, implique le rejet des discriminations, l'égalité d'accès au droit, qui n'est d'ailleurs pas limité au citoyen mais doit être assuré pour tous les habitants. » Le troisième point, c'est la neutralité de l'État à l'égard des religions : « L'État ne reconnaît ni ne finance aucun culte », article 2 de la loi de 1905. « Cela suppose un traitement équitable de chaque religion, une possibilité de pratique des cultes dans les mêmes conditions. » Quatrième point, la neutralité des agents des services publics. « Ils ne doivent pas faire état de leurs convictions, ceci afin de garantir l'égalité d'accès aux droits; ce qui ne veut pas dire qu'un fonctionnaire n'a pas le droit de s'exprimer, l'égalité est une valeur qui n'est pas neutre, par exemple. »

Éric Favey insiste. « Ces quatre dimensions sont indissociables; ceux qui instrumentalisent la laïcité citent la liberté d'expression et la neutralité du service public en oubliant le refus des discriminations et l'égalité de traitement des cultes; or il n'est pas de liberté sans égalité des droits, sans quoi elle serait formelle. »

COMMENT CES PRINCIPES SONT-ILS MIS EN ŒUVRE? La France a connu et connaît de profonds bouleversements. Quant à la place des religions, par exemple : au XIXe siècle, 90% des habitants se considéraient comme catholiques, aujourd'hui 65% de la population se déclare sans religion et la pratique décroît tous les ans. Par ailleurs, l'égalité de traitement des religions se heurte à la situation spécifique

de l'église catholique, notamment liée à l'ampleur de son patrimoine, au statut de « monument historique » d'une partie de ses possessions. « Cela suppose la possibilité pour les musulmans de pouvoir bâtir des mosquées plutôt que de se voir contraints à un "islam des caves". » D'autres situations particulières naissent du concordat en vigueur en Alsace-Lorraine ou de la rétribution des ministres des cultes en Guyane.

Questions en suspens, sans pour autant « convoquer la laïcité à tout bout de champ ». « Ce qui combat le terrorisme, ce sont les services secrets, la police, éventuellement l'armée; mais certainement pas la laïcité », note Éric Favey qui rappelle aussi que « le fanatisme trouve un terreau fertile dans la désespérance sociale, en France comme partout dans un monde pétri d'inégalités sociales; mais cela, c'est un débat politique ». Et le fanatisme, très minoritaire dans toutes les religions, concerne toutes les religions.

AINSI, FACE AUX « TRANSFORMATIONS COLOSSALES de notre société, au crises et aux angoisses qu'elles suscitent », il importe « de faire fonctionner l'appareil juridique dont nous disposons ». Le racisme, le négationnisme ou les pratiques discriminatoires sont des délits qui n'ont rien à voir avec la liberté d'expression. « La discrimination à l'égard des femmes, par exemple, qui les prive de l'égalité d'accès au droit, c'est un délit; et c'est dans ce seul cadre que la question du voile peut être posée : dans quel cas empêche-t-il l'accès au droit pour les femmes, dans quel cas s'agit-il d'une pratique discriminatoire ». Le burkini? « Rien à voir avec la laïcité, cela relève de prescriptions sanitaires qui devraient être définies au niveau national pour assurer l'égalité de traitement ».

La discrimination ou le racisme, ce sont des délits de droit commun

ÉRIC FAVEY CITE UNE FORMULE : « la loi protège la foi tant que la foi n'impose pas la loi ». Et rappelle que la laïcité est un principe qui fonde « la capacité émancipatrice d'une société démocratique par la garantie du débat démocratique ». Notion sur laquelle « un rapport de force est à construire ». ★

Le 9 décembre à 19h, soirée-débat sur « L'actualité de la loi de 1905 » avec plusieurs associations laïques. À La Grande Fabrique, ZA de la Vallée, à Renage.



Luc Renaud

Sandra Fretton et Eric Lambert, deux militants du Cluni, le collectif laïque universaliste du Nord-Isère.

« Permettre à chacun d'être lui-même »

LUC RENAUD

Comment parler de la laïcité dans les classes? Comment répondre aux attentes des élèves? Récit de ce qui se passe au lycée Jean-Claude Aubry, à Bourgoin-Jaillieu.

« Laïcité, c'est un mot abstrait, un terme d'adultes, de vieux, presque; ça peut vite tourner à la leçon de morale sans intérêt ». Sandra Fretton enseigne les lettres et l'histoire au lycée professionnel Jean-Claude Aubry, à Bourgoin-Jaillieu. En CAP, et de la troisième à la terminale. Elle est membre du collectif laïque du Nord-Isère (Cluni).

La laïcité, elle en parle avec ses élèves. « Pendant longtemps, cela allait de soi, on en parlait peu, aujourd'hui, avec la diminution de la prégnance des religions dans la société, paradoxalement, des explications sont nécessaires », estime Sandra.

Dans son lycée, la question a été prise à bras le corps. Une semaine de la laïcité y est organisée depuis l'an dernier. Chaque classe se rend au centre de documentation pour y découvrir une exposition de l'Union des familles laïques. Ce passage au CDI se double d'une rencontre avec des invités extérieurs au lycée, un jeu de question réponse avec les élèves.

Les lycéens ont aussi pu visiter une exposition de Cartooning for peace, des caricatures de presse rassemblées par cette association fondée par Plantu, dessinateur de presse au Monde. « Cela permet de découvrir la diversité des expressions dans différents pays, de travailler sur la signification de l'image et le sens de la liberté d'expression. » Un beau souvenir. « Il y avait une concentration, un intérêt

Des classes qui ne sont pas toujours « sages »

réel; pour des classes qui ne sont pas toujours sages et studieuses », sourit Sandra. Travail poursuivi toute l'année dans les cours, à l'occasion d'un point de programme ou d'un événement d'actualité.

Ce qui peut « coïncider » dans les échanges? « En quinze ans, j'ai eu une ou deux confrontations vives, sur la religion musulmane, encore faudrait-il pouvoir faire la part des choses entre la volonté d'un ado de contester l'autorité du prof et celle de l'affirmation d'une religion au-dessus des lois ». L'échange suppose la compréhension et le respect. « Les élèves sont très attentifs à l'image qu'on leur renvoie, sensibles à l'injustice, à la stigmatisation, aux inégalités sociales; je trouve ça normal et c'est toute la force de la laïcité que d'être un principe de la République française qui permet à chacun d'être lui-même ».

Ainsi peut-on donner à voir la force libératrice d'une notion qui peut « de prime abord apparaître aux élèves lointaine et ne les concernant pas vraiment ». ★



Le Cluni, pour une laïcité libératrice

« Un soir, nous avons une première réunion du collectif et c'est le lendemain que nous avons appris l'assassinat de Samuel Paty; cela avait eu lieu pendant que nous discutions ». *Coïncidence qui marque. Et qui ne fait que renforcer la détermination à agir.* « Nous regroupons des métiers et des origines diverses », indique Eric Lambert, qui compte parmi les membres fondateurs. Pas de président ou de responsable, mais un travail en réseau pour échanger les points de vue, partager les informations, intervenir dans le débat public si nécessaire. Avec la volonté de promouvoir une conception universaliste de la laïcité. « La laïcité, c'est la liberté pour tous de croire ou de ne pas croire et la protection de la décision politique, de la démocratie, face aux tentations interventionnistes de religions, quelles qu'elles soient. »

Un pays laïc est un pays de libertés

CLAUDINE DIDIER

Nadia Hamadache travaille dans un cabinet de conseil sur la responsabilité sociétale des entreprises. Le principe de laïcité est l'un des fondements de ses interventions

« La laïcité est d'abord une liberté », souligne Nadia Hamadache. L'Etat n'impose pas de religion aux citoyens. En ce sens, « il est erroné de considérer la laïcité comme une valeur de la République française : c'est un principe d'organisation de notre société ».

La laïcité est un terme qui d'ailleurs n'existe pas sur notre législation. « En fait, nous nous appuyons sur la loi du 9 décembre 1905 concernant le principe de la séparation des églises et de l'État. » Après quinze siècles de pouvoir religieux, la loi de 1905 est l'aboutissement des idées du siècle des Lumières et de la révolution française qui contestent la prédominance des normes religieuses.

« Les débats menés lors de l'adoption de la loi de 1905, n'ont rien à envier à ceux d'aujourd'hui pour d'autres religions », rappelle Nadia Hamadache. Deux courants existaient déjà. « Les uns optaient

Le débat sur les signes ostentatoires est ancien



Nadia Hamadache, spécialiste des politiques d'égalité, formatrice chez Concept RSE.

pour une laïcité "dure" en voulant interdire le port de la soutane, par exemple ; les autres estimaient que l'interdiction des signes religieux entraînerait l'apparition de nouveaux signes distinctifs impliquant de nouvelles interdictions ».

Dans les faits, la laïcité intervient différemment dans le service public ou le secteur privé, même les termes employés ne sont pas identiques.

« Pour le public, on parle plus volontiers de laïcité en y englobant la neutralité du fonctionnaire, explique Nadia Hamadache, dans le privé, on parle plutôt du "fait religieux". Il met en tension

l'obligation de non discrimination et une préoccupation de "continuité de l'activité économique" ».

Pour Nadia Hamadache, « la laïcité soulève deux enjeux. Le premier porte sur notre capacité à vivre ensemble en invisibilisant les opinions religieuses et en apprenant à tolérer les différences. Le deuxième tient à la capacité à organiser la société de telle sorte que les religions ne puissent prétendre intervenir dans la sphère du "politique" qui relève strictement du débat démocratique ». ★

Les arbres de la liberté

Ils sont le symbole de la liberté dès la Révolution française. Plantés dans un lieu apparent d'une localité, ils représentent la force, la croissance... Ils sont les arbres de la vie. Quant aux arbres de la laïcité plantés lors des célébrations de l'anniversaire, le 9 décembre, de la loi de 1905 de séparation des églises et de l'Etat, ils s'inspirent des arbres de la liberté. Le 15 octobre dernier, des arbres de la laïcité ont été plantés dans les écoles de la commune du Gua.

Les chartes de la laïcité

Elles sont rédigées et affichées dans les services publics (administrations, établissements scolaires...). Leurs objectifs est d'expliquer, entre autres, le sens du principe de laïcité et les modalités de sa mise en œuvre. Elles indiquent que la République assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion et précisent notamment que tous les usagers sont égaux devant le service public ou encore que les agents publics se doivent de traiter également tous les usagers. Ces chartes sont-elles visibles? Partons à leur recherche!

L'avenir du pétrole est derrière lui

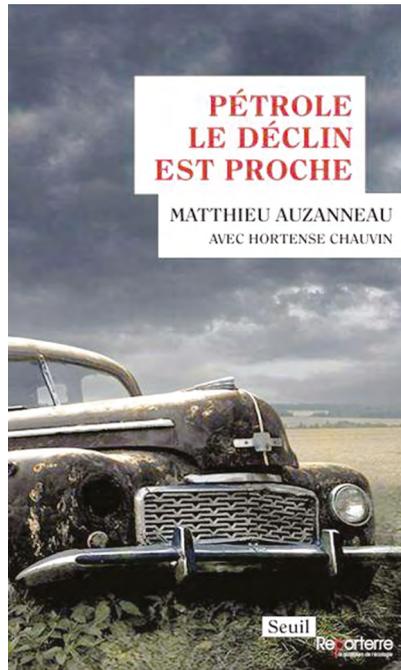
SYLVESTRE HUET

Après avoir franchi le pic du pétrole conventionnel en 2008, la production d'hydrocarbure serait proche de son pic absolu.

Pétrole, le déclin est proche. Avec le titre de leur livre (1) Matthieu Auzanneau et Hortense Chauvin ne tournent pas autour du pot. Leur objectif ? Faire le point sur la menace d'une pénurie de pétrole et en explorer les conséquences. Leur message : le pic est bien plus proche que ce que vous croyez.

UNE CHOSE EST CERTAINE, le pic de production du pétrole dit conventionnel – ou à bas prix – est derrière nous. 2008, exactement. Un pic... en forme de plateau. Si la production d'or noir dans ces champs pétroliers faciles d'accès est bien passée par un pic en 2008, la baisse consécutive n'est pas une chute rapide. Un pic parfaitement prévu, par les géologues Colin Campbell et Jean Laherrère dans un article publié en 1998 où ils le prévoyaient pour « *probablement d'ici à 10 ans* ». En 2019, cette production n'était inférieure que de 4% au maximum survenu onze ans plus tôt. Certes... mais cette diminution est inexorable, car elle s'opère alors que les pétroliers font leur maximum pour extraire le plus possible de pétrole... et de revenus. Toutes les technologies disponibles pour augmenter le taux d'extraction dans ces sites sont déployées et c'est malgré cet effort acharné que la production diminue. Un rebond est donc tout à fait improbable.

L'ORIGINE DE CE PIC est géologique. La quantité de pétrole que contient la planète est fixe : il a été formé il y a des dizaines ou des centaines de millions d'années. Or, « *le volume de découvertes de pétrole conventionnel ne cesse de diminuer depuis... le milieu des années 1960* », notent les auteurs.



Et, malgré une technologie plus sophistiquée qu'à l'époque, les forages exploratoires sont de moins en moins chanceux, comme diraient les Québécois. Les champs sont moins souvent trouvés, plus petits, avec des pétroles de moindre qualité. Depuis 35 ans et chaque année (sauf 2010), la consommation est supérieure à la quantité découverte.

POURTANT, LA PRODUCTION TOTALE a continué d'augmenter, pourrait-on objecter. Oui, mais un pétrole qu'il faut aller chercher pour plus cher : les grands fonds océaniques, l'Arctique, les roches-

2008, déclin du pétrole conventionnel ; 2030, de la production totale

mères (le pétrole dit « de schiste » en Europe), les sables bitumineux du Canada... Ces nouveaux pétroles, plus chers, plus polluants à l'extraction, ont permis la remontada de la production aux États-Unis qui a dépassé son niveau de 1970. Mais presque partout ailleurs, c'est la « des-

cendada ». La mer du Nord décline de puis l'an 2000, l'Algérie depuis 2007, le Nigeria depuis 2011, l'Angola depuis 2008 (et l'Afrique dans son ensemble itou), Moscou prévoit que son déclin débutera dans la décennie... Au total, plus de la moitié de la production mondiale provient de puits et de champs dits « matures », donc en déclin.

La pénurie de pétrole à venir va-t-elle sauver le climat ? Non, répondent les auteurs. Il faudrait pour cela diminuer d'au moins 5% chaque année la consommation d'énergie fossile. Alors que celle du gaz croît vigoureusement. Le rythme de diminution de la production totale de pétrole provoquée par la seule limitation géologique ne suffira donc pas.

MAIS SI CE DÉCLIN INÉLUCTABLE n'est pas assez rapide pour sauver le climat, il pourrait provoquer un choc économique et social d'envergure. Car nos économies sont toujours dépendantes de l'or noir. Quand ? Les auteurs se risquent à livrer une date : « *un déclin de la production mondiale apparaît inéluctable durant la décennie 2030 et parfaitement possible – pour ne pas dire probable – dès la décennie 2020. Il pourrait être en train de s'enclencher du fait du gel des investissements causé par la crise du Covid* ».

D'OU LA SOLUTION, PARADOXALE, promue par les deux auteurs : pour éviter cette pénurie d'offre, organisons une pénurie plus aiguë encore de la demande.

Prenons au sérieux l'alerte climatique, et transformons nos sociétés, nos économies, nos industries afin de diminuer si fortement la consommation d'énergies fossiles qu'elle tombera sous leurs limites géologiques. Programme nécessaire... mais vaste et rude. ★

(1) Pétrole, le déclin est proche, Matthieu Auzanneau et Hortense Chauvin, Seuil/Reporterre, 136 pages, 12 euros, septembre 2021 (Matthieu Auzanneau est par ailleurs l'auteur du livre de référence : Or noir, la grande histoire du pétrole, La Découverte, 2016.

Mai 68, aux biscuits Brun

GÉRARD LAUTHIER

Les biscuits Brun, à la Croix rouge à Saint-Martin-d'Hères, c'est une usine qui reste dans les mémoires. Ses odeurs de cuisson, notamment. Récit de ce qui s'y est passé en mai 68.

En 1968, l'entreprise « Les Biscuits Brun » était encore une grande boîte, employant environ 450 salariés fortement syndiqués à la CGT et à la CFDT. Elle est en pleine restructuration, vient de fusionner avec cinq autres sociétés de production et a changé de raison sociale, pour devenir « Lu, Brun et associés ». C'est une grande source d'inquiétude pour les ouvriers qui ont peur de voir leur usine disparaître. Cela va expliquer les quelques difficultés rencontrées au départ du mouvement de grève en mai 1968.

Il a en effet fallu trois votes (les 21, 22 et 23 mai) pour décider, par 214 voix contre 94, de la mise en place d'un piquet de grève et de l'interdiction de pénétrer dans l'usine pour les cadres et la direction. Il n'y aura aucun incident.

LES GRÉVISTES VONT VOULOIR À TOUT PRIX sauvegarder l'outil de travail pendant cette occupation (mise aux frigos des œufs achetés avant le 21 mai, fin totale du processus de fabrication de la production en cours et nettoyage immédiat des machines, extraction des confitures qui restent dans les tuyaux). Ils vont organiser la garde des locaux (au minimum quatorze camarades le jour, vingt-trois la nuit), faire des rondes et mettre en place un système de mot de passe. Les cuves

Usine occupée
du 23 mai
au 5 juin



Archives Le Travailleur dépin

Manifestation pour la défense de l'usine, le 8 février 1988.

à sirop et la pompe à eau sont régulièrement entretenues.

DÈS LE PREMIER JOUR DE GRÈVE, le paiement des non mensualisés (plus des trois quart des effectifs) est assuré. Pour cela, le chef du personnel et le comptable, assistés de deux membres du comité de grève, vont chercher l'argent à la banque et le rentrent dans le coffre de l'entreprise, sous la surveillance du piquet de grève.

Les acquis de ce mouvement vont être importants, après deux séances de négociations : 10% d'augmentation des salaires, paiement des heures de grève, extension du droit syndical, plus

de licenciement à l'occasion de maladies, une demi-heure heure de casse croûte payée par fraction de huit heures de travail.

Fort de cela, les salariés reprendront, après un vote, le travail le 5 juin 1968.

Leur avenir ne sera pas rose, puisque dès le 26 octobre 1971, ils durent faire grève pour s'opposer à la fermeture de l'usine, qui disparaîtra définitivement dix-huit ans plus tard, le 31 décembre 1989. ★

Cette rubrique « histoire » est issue des travaux de recherche de l'Institut d'histoire sociale CGT.



Archives IHS CGT

Les camions à l'arrêt pendant la grève, des « Biscuits Brun, fournisseur officiel des jeux olympiques d'hivers de Grenoble 1968 ».

Pour une montagne ouverte à tous

FRANÇOIS PEREZ

Le « tout canons », c'est le choix de la majorité de droite du conseil régional. Eric Hours, élu communiste, avance une approche alternative.

Élu en juin 2021 conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes sur la liste PCF-LFI, Eric Hours tient chaque mercredi, une permanence à Grenoble, au siège de la fédération du PCF. Son mandat de conseiller d'opposition le conduit à siéger dans trois commissions importantes : santé, sécurité, économie. C'est au sein de cette dernière qu'a été débattu un plan d'aménagement de la montagne doté d'une enveloppe de 100 millions d'euros.

« Le plan "montagne" adopté par la majorité de droite sans tenir compte de nos propositions, fait la part belle aux stations hivernales et consacre près de 30% de l'enveloppe financière à l'implantation de canons à neige, constate Eric Hours qui ajoute : le développement des canons à neige est une fausse parade pour combler la perte d'enneigement lié au réchauffement climatique. Mais ce n'est pas sans conséquence sur l'environnement. Il faut puiser profondément dans la nappe phréatique pour constituer de grandes réserves d'eau. Et produire davantage d'électricité. Le plan prévoit aussi le financement d'installation de panneaux photovoltaïques pour fournir de l'énergie aux stations. Je sais que l'association des maires des stations iséroises d'hiver



François Perez

Dans les stations, on croise les doigts et on espère. Beaucoup de belle neige, et surtout pas de restrictions sanitaires.

des massifs de Belledonne, Chartreuse et Vercors réunie au mois d'octobre à Lans-en-Vercors a affirmé sa volonté de voir la montagne iséroise reconnue, tant au plan régional que national. Dans ce sens, même si la neige demeure pour le moment importante, je pense qu'il nous faut avec les élus, les acteurs des divers secteurs, travailler pour vivre la montagne dans un esprit différent. Nous devons agir pour un tourisme des quatre saisons, social et écologique, tout

Modifier les choix des collectivités territoriales

en soutenant à la fois la petite industrie, l'agriculture, l'artisanat, le commerce, l'hôtellerie ».

Le conseiller régional précise. « Ce plan, axé uniquement sur la neige,

continue de valoriser le foncier et sa rentabilité. Il faut obtenir une meilleure prise en compte des travailleurs saisonniers et mieux assurer leur hébergement, leur accueil. La montagne doit s'ouvrir au tourisme social et aux familles populaires, tandis que les villes proches des massifs doivent promouvoir et multiplier des séjours scolaires planifiés avec les enseignants afin de porter cette évolution nécessaire. »

Pour financer cette diversification, Eric Hours note que si « les forfaits séjours et remontées mécaniques sont aujourd'hui encore les apports financiers essentiels des communes iséroises d'hiver, des stations de ski en général, les collectivités locales doivent désormais cerner leurs choix et mieux définir leurs objectifs afin d'accompagner les mutations devenues indispensables pour faire gagner la montagne, celles et ceux qui veillent sur elle, hiver comme été. »





La montagne de Beure, un délice!

CLAUDINE KAHANE

Une randonnée panoramique dans le Vercors drômois, somptueuse en automne et praticable en toutes saisons (pied, raquettes, skis), avec de multiples options pour l'allonger ou la raccourcir.

Le trajet de Villard-de-Lans au col de Rousset (Oh45) – via les gorges de la Bourne – est déjà une occasion de vues spectaculaires sur le Vercors. Si, de Grenoble, les trois heures de route aller-retour vous semblent longues pour une journée, pourquoi ne pas envisager un week-end ou quelques jours d'activités montagnardes à la station du col de Rousset?

REVENONS À NOS SENTIERS. De la station (D/A), une montée plein sud par la piste (balises GR93) mène au bord du plateau (1) et à une vue panoramique dans toutes les directions. De superbes tables d'orientation (2) permettent d'identifier les sommets proches ou lointains. La progression aisée le long de la crête du But Sapiau (3) jusqu'au pas de l'Echelette (4) donne sur d'impressionnantes falaises au sud; la petite descente jusqu'au carrefour du Belvère (V0) permet de profiter

Le parc et la réserve naturelle

Le classement du Vercors en parc naturel régional date de 1970 et lui confère des missions de développement économique et social du territoire et de préservation et valorisation du patrimoine naturel, culturel et paysager. Ce parc inclut 85 communes réparties sur deux départements (Drôme et Isère) et se compose de huit régions naturelles (Quatre-Montagnes, Trièves, Vercors Drômois, Royans Isère, Royans Drôme, Gervanne, Diois et Piémont Nord). Sa surface compte 70% de forêts et presque 20% de terres agricoles. Le musée de la préhistoire de Vassieux en Vercors (www.parc-du-vercors.fr/prehistoire/visiter-le-musee) atteste de la présence humaine sur le Vercors depuis l'Homme de Néandertal.



Vue vers le sud depuis la crête (But Sapiau).

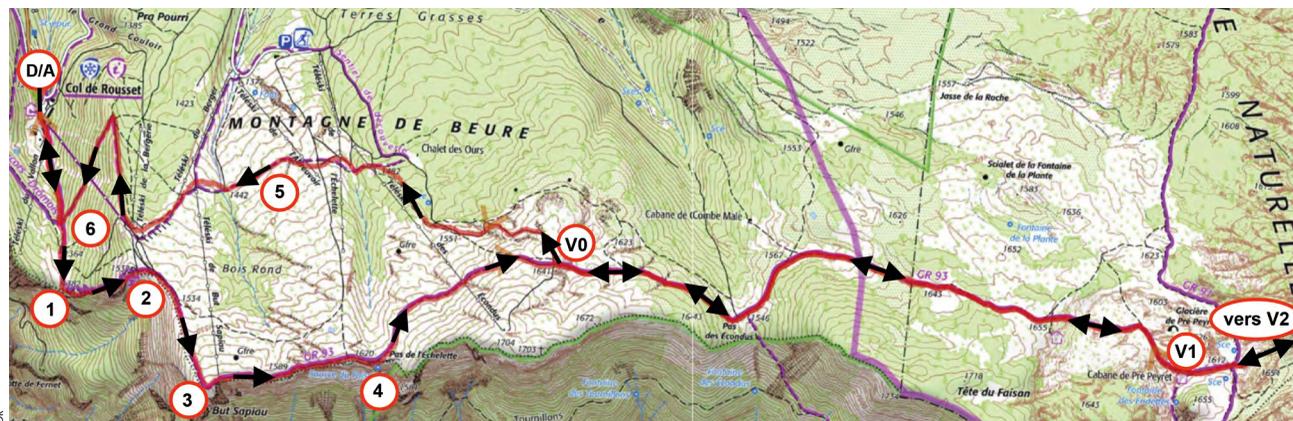
Créée en 1985, la réserve naturelle des Hauts plateaux du Vercors couvre 10% de la surface du Parc et abrite de nombreuses espèces de faune et de flore remarquables. Les hauts plateaux sont fréquentés par l'homme depuis l'antiquité, comme en témoigne la carrière romaine, et de nombreux itinéraires pédestres la parcourent, dont le GR91, le GR93 et la GTV, mais les activités touristiques y sont réglementées.

de la vue sur la barrière du Vercors à l'est. En été, troupeaux, marmottes et vautours vous accompagnent; en automne les couleurs sont somptueuses.

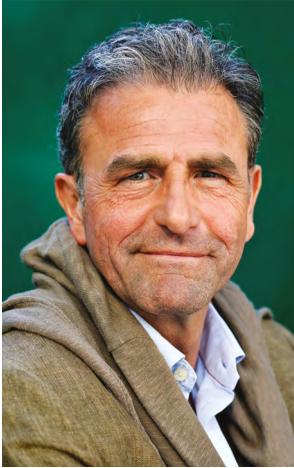
DU BELVÈRE, retour possible à la station via la Grande Traversée du Vercors, balisée vert-jaune (5) en croisant de nombreux téléskis jusqu'à la piste de départ (6). Difficile de renoncer à suivre le GR93

jusqu'à la cabane de Pré Peyret (V1) à l'entrée dans la réserve des Hauts plateaux!

ET SI VOUS AVEZ LA FORME, continuez vers le nord-est, sur un chemin bien marqué mais non balisé, jusqu'à atteindre les carrières romaines (V2), dans une ambiance très différente de celle de leur accès « normal » par le pas des Bachassons. ★



Version courte : la boucle (D-1-2-V0-4-5-A), longueur 9km, 500m de dénivellée, effectuée en 3h. Version moyenne : avec l'aller-retour (V0-V1) jusqu'à Pré Peyret (+7,5km, +650m, +2h). Version longue : avec l'aller-retour (V0-V2) jusqu'aux carrières romaines (+12km, +900m, +3h30)



Jens Christian Grondhal

Lire

Les coups de cœur

de Régine Hausermann

JENS CHRISTIAN GRONDHAL

QUATRE JOURS EN MARS

Gallimard 2011 / Folio

Jeudi - Stockholm - Ingrid Dreyer s'apprête à quitter sa chambre d'hôtel pour un dîner d'affaires avec Svensk Energi qui envisage de lui confier un chantier d'un demi-milliard. La consécration pour cette belle femme de 48 ans, architecte, divorcée, mère d'un adolescent. Lorsque le téléphone sonne, elle espère que c'est Frank, son amant depuis huit ans. C'est un policier de Copenhague qui lui annonce que son fils Jonas est en garde à vue pour avoir tabassé, avec des camarades, un garçon d'origine étrangère.

Ingrid annule son dîner, ne trouve pas de vol pour Copenhague et décide de rentrer en train. Ce long trajet de nuit à travers la forêt suédoise lance Ingrid à la recherche des causes qui ont pu conduire à un tel drame. Comment son fils, cet adorable enfant, devenu un

adolescent difficile, a-t-il pu agir ainsi avec une bande de voyous connus de la police ? Quelle est sa part de responsabilité ? Ainsi commence le premier retour-en-arrière, premier morceau du puzzle dont le dernier sera posé le dimanche soir.

Pendant ces quatre jours, d'autres morceaux sortent de sa mémoire lors de rencontres : rencontre fortuite dans le train qui la ramène à Copenhague avec Peter Vissing, un copain de lycée dont elle était tombée amoureuse ; le lendemain avec Jonas, rencontre qui tourne au fiasco : gifle, insultes, sentiment d'impuissance, d'échec ; dîner chez Georg son demi-frère dont son père avait caché l'existence ; week-end avec Frank qui a quelque chose à lui dire ; visite à sa grand-mère Ada, journaliste et écrivaine, qui eut son heure de gloire ; chez qui, comme la veille au soir, elle échange avec Berthe, sa mère, qui l'abandonna à ses grands-parents et partit vivre à Rome lorsqu'elle apprit que son mari l'avait trompée.

Ainsi émergent des pans de la vie d'Ingrid qui éclairent sa situation actuelle. Les relations difficiles puis sa rupture avec le père. La dépendance de sa mère à sa grand-mère. La rencontre avec Anders son mari. Les années heureuses, la naissance de Jonas puis la rencontre de Frank, un homme marié, plus âgé qu'elle, pour qui elle décida de se séparer brutalement de son mari. Sa connivence avec Villads Jensen, l'architecte pour lequel elle travaille. Mais surtout celle avec Per, le deuxième mari de sa grand-mère, un homme élégant et cultivé, qui sut les aimer, elle et sa mère, alors qu'Ada et Berthe étaient trop narcissiques et soucieuses de leur « gloire » pour être proches de leur fille respective. Père et grand-père aimant et attentif, Per n'est plus.

Dans une des dernières scènes du roman, les trois femmes sont seules dans l'appartement d'Ada. « *Quel tableau ces trois femmes dans le bow-window qui donne sur Esplanaden. Elle n'a pas l'impression de voir trois générations, plutôt des stades différents de l'âge, du vieillissement, de l'impuissance.* » Il ne reste que le vide autour de ces trois silhouettes.

« *Il n'était pas nécessaire que les choses se passent ainsi, mais, il n'empêche, les cartes ont été jouées. Elles ont été responsables de certaines de ces choses, mais il en reste d'autres sur lesquelles elles n'ont eu aucune influence.* »

La violence de Jonas a joué comme un électro-choc, elle a obligé Ingrid à prendre le temps de comprendre, de se comprendre, de remonter le fil du temps, de mesurer le mystère d'une vie, celle d'Ingrid, la nôtre. Un autre atout du roman est de nous faire arpenter les rues de Copenhague aux côtés d'Ingrid. On aimerait suivre ses déambulations en images, au moyen d'un plan. On rêve de partir, de relire le roman, sur place, en marchant.

Né en 1959 au nord de Copenhague, Jens Christian Grondahl est l'auteur d'une vingtaine de romans d'essais, de pièces de théâtre et d'œuvres radiophoniques. Dix romans sont traduits en français. Il est lu dans une vingtaine d'autres langues. En 2014, à la Comédie du livre de Montpellier, et en français, il s'en réjouit car écrire, pour lui, c'est chercher un universalisme de l'individu. Il refuse d'être assigné à une identité, une nationalité, et une langue, surtout une « *petite langue.* » « *L'ambition de l'écriture, c'est d'aller au-delà des frontières, au-delà de l'identité nationale, échapper aux racines.* » Il salua son traducteur français, Alain Gnaedig, qui enrichit son texte.

Ses thèmes d'élection - l'amour,

le couple, l'éloignement, la perte, la solitude - trouvent leur origine dans sa vie, bien sûr, et la tradition littéraire danoise, Kierkegaard ou Blixen.

« *Ecrire, c'est s'efforcer de vivre avec la perte. [...] J'ai moi-même connu cela. Ma mère est partie lorsque j'étais encore jeune. Elle a voulu divorcer. Elle nous a laissés seuls, nous les enfants, avec notre père. Notre père qui est devenu... notre mère.* » La proximité est grande avec son personnage de roman. Ce qui lui donne cette force et cet accent de vérité.

Interrogé sur ses inspirations littéraires, il cite Camus puis Marguerite Duras. Avec Claude Simon il découvre la possibilité de l'analyse de la vie intérieure, en écrit des pastiches. Plus tard, il découvre que Proust conseille le pastiche pour trouver sa propre voie, qui est d'écrire des récits faisant entendre la voix des personnages. Il se sent aussi très proche de Patrick

Modiano, de sa manière de focaliser sur le passé.

Il reconnaît l'influence du cinéma sur son écriture : les images et leur cadrage, ce qu'on y montre, les points de vue, les scènes et leur durée, leur montage, le rythme du récit.



Héritiers à la MC2



Anne Pacey à La Source



Fiasco à La Rampe

Sortir

ÉGÉRIE(S)

QUATUOR DEBUSSY

Au programme Borodine, Chostakovitch, Janáček, Górecki

Mis en scène par David Gauchard, Égérie(s) nous propose un voyage musical et visuel au cœur des sentiments intimes de quatre compositeurs d'Europe de l'Est inspirés par des femmes. Installés dans l'atelier d'un peintre, les musiciens et l'artiste plasticien Primat (Benjamin Massé) nous donnent à voir et à entendre la mécanique subtile et miraculeuse de l'inspiration. Les images sont créées en direct, au fil des variations musicales.

Durée 1h15 / De 8 à 22€

La Rampe - Echirolles

Mardi 7 décembre 20h

A QUIET EVENING OF DANCE

WILLIAM FORSYTHE

Le chorégraphe américain, né en 1949 n'a eu de cesse de repousser les limites de la danse. Il surprend encore avec ce spectacle qui articule classique, contemporain et danse hip-hop. Inventions gestuelles. Travail

des bras simplement habillés de gants de couleur. Pas de deux implacables ou quintet à l'élégance innée. Un évènement!

Durée 1h40 / De 5 à 32€

MC2 - Grenoble

Du 14 et 15 décembre 20h

HÉRITIERS - THÉÂTRE

NASSER DJEMAI

Après Invisibles et Vertiges, Héritiers est la 3e pièce que le metteur en scène grenoblois, a créée à la MC2. On y retrouve l'un de ses thèmes de prédilection : la famille.

Malgré sa splendeur passée, la vieille maison bourgeoise est aujourd'hui un poids pour Julie. À l'heure de l'héritage, la jeune femme se retrouve à jouer les contorsionnistes entre sa tante, propriétaire des lieux, sa mère, très attachée aux murs, son frère le flambeur et son mari qu'elle préférerait tenir à l'écart. Un conte drôle et cruel qui flirte avec le fantastique.

Durée 1h50 / De 5 à 28€

MC2 - Grenoble

Du 14 au 17 décembre 20h

FIASCO - DANSE

COLLECTIF ÈS

Exploration avec huit interprètes autour du désaccord, du punk et de la Marseillaise. Un carnaval politique et poétique qui place la question du collectif au centre..

Une bonne dose d'énergie, des actions concrètes, un brin d'humour et une pincée d'autodérision.

Durée 1h10 / De 8 à 22€

La Rampe - Echirolles

Mardi 14 décembre 20h

ANNE PACEO + BLACK SNAIL

JAZZ

Anne Pacey se joue des codes et des styles et recherche des alchimies très particulières entre les musiciens qui composent ses groupes. Leader et compositrice fertile, elle a su inventer une touche singulière et identifiable. Son album Bright Shadows affirme son écriture à la fois organique et généreuse, aux frontières du jazz, de la pop, de la musique électronique et des musiques du monde.

Formé en 2017, issu des studios de La Source, Black Snail est la rencontre de quatre jeunes âmes en quête de nouveaux horizons sonores, aux confluences du jazz, du rock progressif, du funk, du hip-hop et de la musique électronique mais où le groove reste constant.

De 15 à 23€

La Source - Fontaine

Mardi 14 décembre 20h30

LES (PAS TANT)

PETITS CARAOQUETS (DE CONSERVE) !

THÉÂTRE CHANTÉ

Le titre intrigue... le nom de la compagnie rassure, Les Gentils ! La famille Gaillard s'occupe d'une bien curieuse machine qui transforme les chansons en lumière. Mais elle a besoin d'aide et de carburant... vous devinez qui ? Embarquement dans un karaoké collectif, entre la Java bleue, Les p'tits papiers et Papaoutai, pour revivre, le temps d'une soirée, un siècle de chansons qu'on a tous dans nos mémoires et nos cœurs. Luis Mariano, Mike Brant, Jacques Brel...

Durée 1h50 / De 6 à 17€ / Dès 8 ans

L'Heure Bleue - Saint-Martin-D'Hères

Jeudi 16 décembre 20h

DES FILMS À VOIR !

LA FRACTURE DE CATHERINE CORSINI

Bourgeoises et prolétaires dans un même bateau en perdition, les urgences de l'hôpital public. C'est drôle et tragique. C'est politique.

FIRST COW DE KELLY REICHARDT

Oregon 1820 - Violence et débrouille pour survivre quand on est du côté des « sans-rien ». Jusqu'à ce qu'un tandem amical se noue entre un cuisinier itinérant blanc et un immigrant chinois qui sortent presque de la misère en vendant de délicieux beignets. Un western lent fondé sur une histoire simple. Epatant !

COMPARTIMENT N°6 DE JUHO KUOSMANEN

Laura, une jeune Finlandaise prend le train à Moscou pour se rendre à Mourmansk sur un site archéologique riche en pétroglyphes. Dans son compartiment, un homme jeune, passablement ivre, est déjà installé. La rencontre improbable de l'intellectuelle et David, l'ouvrier, tout en finesse.

Encore une « crise migratoire »!

MARIE-CHRISTINE VERGIAT
Députée européenne honoraire GUE/NGL

Une solution pour la crise humanitaire à la frontière polonaise : permettre aux exilés de demander l'asile en Europe.

Depuis la mi-novembre, une nouvelle « crise migratoire » aurait éclaté aux frontières de l'Union européenne (UE). Cette fois, c'est entre la Biélorussie et la Pologne.

La dernière fois, c'était en 2015/2016 : 1,5 million de personnes avaient traversé la Méditerranée et surtout la mer Egée. Déjà à l'époque, ce n'était pas une « crise des migrants » mais un refus d'accueillir des réfugiés dont le nombre résultait avant tout de la situation au Moyen-Orient et en particulier en Syrie.

Qu'en est-il de cette nouvelle « crise » ?

MÊME SI LE NOMBRE de celles et ceux qui ont rejoint la Biélorussie est sans doute plus important, ce n'est qu'environ 2 500 personnes (1) qui se sont retrouvées bloquées entre les deux frontières dans des conditions inhumaines et les moyens déployés par la Pologne pour les empêcher d'entrer sur son territoire ressemblent à ceux que l'on peut déployer en cas de conflit militaire.

POURQUOI QUELQUES MILLIERS d'exilés (2), surtout des Kurdes d'Irak, sont-ils arrivés en Biélorussie pour tenter d'entrer dans l'UE? Tout simplement parce que les frontières européennes sont de plus en plus fermées pour celles et ceux qui viennent d'Afrique et du Moyen-Orient. Ils ne peuvent avoir de visas fussent-ils



A la frontière orientale de la Pologne et de l'Union européenne.

humanitaires et n'ont pas d'autres choix que de prendre des routes de plus en plus longues ou dangereuses comme on le voit y compris aux frontières françaises.

ON NOUS PARLE BEAUCOUP d'instrumentalisation mais il est difficile de savoir lequel des deux pays en fait le plus.

Alexandre Loukachenko dirige la Biélorussie d'une main de fer depuis 1994 grâce à des élections présidentielles

Environ 2 500 exilés bloqués dans des conditions inhumaines

dépourvues de toute légitimité. C'est un despote et les sanctions européennes prises en mai dernier, après le détournement d'un avion pour arrêter un journaliste dissident, sont justifiées.

LA POLOGNE, ELLE, s'éloigne de plus en plus des normes de l'état de droit. C'est

aussi l'un des pays de l'UE qui accepte le moins de réfugiés : moins de 2 000 en 2020, essentiellement des Russes (Tchéchènes) et Biélorusses alors que c'est celui qui délivre le plus de titres de séjour pour motifs économiques (plus de 500 000 en 2020 (3), soit environ 20% des titres économiques délivrés dans l'ensemble de l'UE. Drôle de chiffres pour un pays qui refuse les « migrants ».

AU LIEU DE SURENCHÉRIR, il vaudrait mieux porter secours à ces exilés et leur permettre de demander l'asile dans l'UE.

Sur ces questions, les gauches en France sont malheureusement, à de rares exceptions près, loin d'être à la hauteur de leur histoire! ★

1. Soit 0,0005% de la population de l'UE qui n'accueille de surcroît que 0,6% des réfugiés dans le monde

2. Les associations travaillant sur ces sujets préfèrent aujourd'hui utiliser ce terme afin de désigner toutes celles et tous ceux qui fuient leur pays quelles qu'en soient les raisons

3. Chiffre en diminution pour cause de COVID



Salaise-sur-Sanne. Onze ans...

Onze ans de procédure pour obtenir une décision de la Cour de cassation, la plus haute juridiction du pays. Et attendre encore un jugement définitif qui lui fasse droit. Il en aura fallu du courage et de la patience. Mais Véronique B. a tenu bon.

Embauchée en 2000, elle est élue membre du C.H.S.C.T. en 2006. Et débutent les manœuvres de l'employeur, Thor, à Salaise-sur-Sanne. L'inspection du travail relève en 2008 que l'attitude de l'employeur caractérisait une entrave au fonctionnement du C.H.S.C.T. Le 23 octobre 2009, Véronique exerce son droit de retrait. L'inspection du travail atteste d'une situation d'entrave et de harcèlement moral.

En 2010, l'inspection du travail saisit le parquet de Vienne. Qui classe sans suite en 2012. En 2011, le médecin du travail la déclare inapte à reprendre le travail, compte tenu du danger immédiat auquel elle est ex-



En 2015, manifestation devant Thor, à Salaise-sur-Sanne.

posée. Elle est licenciée.

Prud'hommes, cour d'appel, tribunal administratif, cour d'appel... jusqu'à la Cour de cassation qui, en janvier dernier, a jugé infondée la décision de la cour d'appel de Grenoble qui la déboutait de ses demandes. Il appartient maintenant à la cour d'appel de Chambéry de reconnaître la discrimination syndicale et le harcèlement, établis par les prud'hommes en première instance.

Vétérans

Ce 16 novembre, repas débat traditionnel en cette fin d'année pour les vétérans du PCF. Convivialité qui rime toujours, et avec une certaine émotion avec la chaleur de la fraternité.



Ce sera le 11 décembre

Le Travailleur alpin organise pour ses lecteurs et ses amis un repas de fête le samedi 11 décembre au 20 rue Emile Gueymard. Une soirée de fête à ne pas manquer. Pour le journal et pour la fête!

Le Travailleur Alpin vous propose

LE FESTIN DU TRAVAILLEUR ALPIN

SAMEDI 11 DÉCEMBRE 2021

Menu

1. Accueil et rafraîchissements
2. Repas de fête
3. Animation musicale
4. Animation de fin de soirée

Assistance de l'association

20 rue Emile Gueymard

19h30 - 21h30

Entrée libre et gratuite

Les écrans parlons-en !

On parle, on échange, on s'aide, on construit ensemble des solutions...

+ d'infos → echirolles.fr

ville d'echirolles



“Inclusif” est un terme très à la mode dans la politique française.

Marcon parle de « patriotisme inclusif », Véran « d’une santé numérique sécurisée, souveraine et inclusive », Brigitte Klinkert, la secrétaire d’Etat rattachée à Elisabeth Borne, d’une « relance inclusive par l’emploi ». Jean Yves Le Drian espérait un gouvernement taliban “inclusif”.

L’adjectif inclusif signifie « qui n’exclut personne », « qui contient en soi quelque chose d’autre ». Il a un rapport avec la notion de différence. Il peut qualifier des institutions, des politiques...

Dans ce contexte, Anne Hidalgo fait référence à la condition des femmes qui subissent une domination patriarcale et sont, de ce fait, moins représentées dans la vie politique. Mais elle fait juste une allusion sans porter de revendications concrètes dans ce domaine. C’est d’ailleurs l’une des grandes caractéristiques de ce terme, il est flou. Il sert juste à gauchir le discours quand on a pas d’idées fortes ou que l’on tire un peu à droite.

Le terme « aussi » semble marquer une addition comme si le combat écologique avait tout d’abord été mené par des hommes et des riches. Alors que l’on sait que ce sont les riches qui polluent le plus et que des femmes sont présentes depuis le départ dans ce combat. Récemment Greta Thunberg a fait beaucoup résonner cette cause.

« Heureuse de retrouver @NicolaSturgeon, Première ministre écossaise, à la #COP26. Un échange inspirant sur la place centrale que les femmes doivent occuper dans la lutte contre le changement climatique. Le combat écologique est aussi social et inclusif. »

ANNE HIDALGO

Twitter, 3 novembre 2021

Elle parle d’un combat écologique au singulier qui inclurait tout le monde or il n’y a pas qu’un seul combat écologique mais plusieurs. Il y a les défenseurs du capitalisme vert, les tenants d’un changement complet de système économique, des décroissants... Certaines grandes entreprises préfèrent

des politiques écologiques “des petits pas” afin de ne pas gêner la course aux profits. De manière générale, le terme “inclusif” veut gommer les antagonismes politiques. La politique est décidée en haut en acceptant tous les individus tout en niant l’existence d’autres courants idéologiques, d’autres groupes politiques. Les individus sont extraits d’un collectif d’idées pour les ramener à des caractéristiques particulières et ainsi pouvoir mieux les contrôler.

Dans cette citation, le social et le genre sont mis au même niveau. On assimile des différences définissant une identité à des inégalités sociales. En suivant ce raisonnement, si l’on doit accepter la différence, on doit accepter les inégalités sociales au lieu de mettre en place des politiques visant à éliminer la pauvreté.

Le problème également avec le terme d’inclusif, c’est que les différences sont listées. Il y a un phénomène de normalisation de la différence où celle-ci doit rentrer dans des cases, les individus dans des catégories. Les gens ne sont plus réellement libres de leur différence.

Chaque mois le *Travailleur alpin* décrypte un « **élément de langage** » ou une « stratégie d’image » masquant une déformation de la réalité, un embellissement, une orientation... Bref une possible tentative de manipulation. Un mot vous paraît intoxicant ? Envoyez-nous le à redaction@travailleur-alpin.fr

  retrouver :

-  MANCIPATION
- FONDEMENT
- LOI
- S EPARATION
- R EPUBLIQUE
- INDIVISIBLE
- CULTTE
- DISCRIMINATION
- DROIT
- RACISME
- NEUTRALIT E
- UNIVERSALISME
- INTERSECTIONNALIT E
- RELIGION
- CHARTE
- D EMOCRATIE
- SOCI ET E

F U Y N S R Z O W V K R C B F Z D F Y N
 D B V F S N E U T R A L I T E F Y   U O
 N J T F R L P U C T J R V K G S T T C I
 U G B U G J N I Y U S H E L K D I N Y T
 E S D E M O C R A T I E A T E O Z N D A
 L H P O K Y   T E M S I C A R N W R O N
 B O J V M Q Z J R K P R B D M Y I U B I
 I D I C A B H N O I T A R A P E S X K M
 S G M   X M E M S I L A S R E V I N U I
 I L M U   E S M I E L W K H D B M Y S R
 V R K E V X N G T E Y D N R A X J V P C
 I L T Y T W X E F O P Z I R T S P E B S
 D C N O H R I O W R E P U B L I Q U E I
 N E O U N C A V Q E T L U C Q J J G H D
 I U I Q O Q B H W A Y D H C W G B E I D
 H O F S W E N A C N O I G I L E R V P F
 H Q I S I X U N U G Z A W V W L R R O H
 G D E M A N C I P A T I O N G X S E S O
 O   Z K T J F O N D E M E N T A J T Q L
 Q G S T B U L H Y L M B J   G   W V K T

Nous trouver en kiosque :

- Les Ecureuils Tabac-presse - 17, rue Gabriel Didier 38130 Echirolles
- Bar restaurant le Square - place docteur Martin, 38000 Grenoble
- Tabac presse le Jaur s - 63 Grande Rue, 38160 Saint-Marcellin
- F d eration de l'Is re du PCF - 20, rue  mile Gueymard 38000 Grenoble

Abonnement annuel

- Vos coordonn es

Nom Pr enom (*) :
 Adresse (*) :

 Code postal (*) : Ville (*) :
 Courriel - n cessaire pour recevoir le code d'acc s au site(*) :

- Montant (*) :

Formule soutien 50,00 euros pour un an Formule classique 30,00 euros pour un an

Veuillez compl ter les champs obligatoires (*) du formulaire, joindre un ch que du montant de la formule choisie   l'ordre du Travailleur alpin et adresser l'ensemble au Travailleur alpin, 20 rue Emile Gueymard - BP 1503, 38025, Grenoble Cedex.

Le (*) :

A (*) :

Signature (*) :

Fêtons Noël!
du 6 au 20 décembre

Marché
de Noël

Descentes
du Père Noël

Visites
des illuminations
de Noël en petit train

Retrouvez tout le programme
sur saintmartindheres.fr